

### Postes

prévoir que les virements électroniques de fonds vont se faire sentir dans ce ministère.

Le ministre des Postes avoue qu'on a mal calculé le volume du courrier au bureau de poste. Pourquoi verse-t-on à nos bureaucrates des traitements de \$40,000, \$50,000 et \$60,000 par année? C'est un gaspillage de deniers publics si nous ne pouvons pas obtenir de prévisions plus justes. Le ministre l'avoue volontiers. Il dit: «Nous avons fait une erreur de calcul» et «le personnel pose des problèmes au ministère des Postes», mais quels sont les résultats? Il annonce une hausse des tarifs: l'affranchissement du courrier de première classe passera de 12 à 14 cents. Je présume qu'un de ces deux cents servira à défrayer l'expédition du courrier au bureau central de la GRC, afin qu'elle ne soit pas tenue de se rendre au ministère des Postes pour y décacheter le courrier qui ne lui est pas destiné.

Le ministre a majoré les tarifs du courrier de première classe de 17 p. 100. Après avoir fait les calculs, il me semble bien qu'il a outrepassé les directives émises à l'intention des travailleurs. Nous avons une hausse de 17 p. 100 sur le courrier de première classe, mais qu'en est-il du courrier publicitaire? Voici ce que déclare le ministre: . . . tandis que les tarifs des autres classes et services postaux seront redressés de façon semblable. De plus amples renseignements sur ces nouveaux tarifs paraîtront sous peu dans un communiqué de presse émanant de mon ministère et les maîtres de poste recevront, dès que possible, des informations détaillées sur ces tarifs.

Voilà encore un autre problème. Les postes acheminent bien des journaux de ce genre, des brochures publicitaires, des catalogues et ainsi de suite. On demande encore une fois aux petites gens de faire les frais de la hausse de 2c. sur le courrier de première classe. Les fonctionnaires du ministère des Postes ont mal calculé leurs revenus et ils ne demandent pas mieux que d'envoyer le ministre annoncer à la Chambre une hausse du tarif de première classe. Le NPD juge cette hausse absolument inacceptable car nous tirons tout bonnement le ministère des postes du pétrin.

Les gens savent qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond. Les employés des postes réclament une commission royale pour enquêter sur le ministère. D'autre part, chacune des commissions qui a étudié la situation du ministère des Postes et chacun des ministres précédents ont recommandé de transformer ce ministère en société de la Couronne. Nous pouvons nous faire une idée du climat qui règne au sein de ce ministère lorsque nous constatons que cinq ministres différents se sont succédé à la tête de ce ministère depuis sept ans. C'est sûrement une condamnation du ministère et un signe qu'il est sens dessus dessous.

Le ministère des Postes n'a jamais eu plus que maintenant le besoin d'être modernisé et transformé en société de la Couronne. C'est maintenant qu'il faut le moderniser et le transformer. Chaque fois que le ministre des Postes vient à la Chambre nous arracher deux cents de plus pour l'affranchissement du courrier de première catégorie ou quelque autre hausse du tarif postal, nous évitons de prendre la décision difficile d'examiner la façon dont ce ministère est administré, nous nous gardons de formuler des recommandations et de veiller à leur application, ce qui nous permettrait de fournir aux Canadiens le meilleur service postal pour le prix qu'ils paient.

[M. Rodriguez.]

[Français]

**M. Gilles Caouette (Témiscamingue):** Monsieur le président, c'est avec un peu d'étonnement que j'ai entendu le discours du ministre des Postes (M. Blais): Avant de venir à la Chambre, j'avais reçu effectivement une copie de son discours dans les langues officielles, par porteur et non par le courrier, et je l'en remercie; c'est probablement pour cela que je l'ai reçue et que les représentants du Nouveau parti démocratique ne l'ont pas reçue. Mais, par contre, comme d'habitude les postes sont mêlées, et par conséquent le document a été envoyé au bureau de mon collègue, l'honorable député de Villeneuve, plutôt qu'au mien, quoiqu'il m'était adressé.

Nous constatons encore une fois, et le ministre l'explique clairement dans son mini-discours, que le ministère des Postes n'est pas administré selon les principes d'une saine administration. Le ministre a beau dire que cela devrait être administré de cette façon, il prouve par la suite que ce n'est effectivement pas administré selon des principes sains de l'administration. On savait, et le ministre l'a dit, qu'en 1972-1973, le déficit s'élevait à 90.9 millions de dollars. Logiquement, une saine administration aurait cherché à réduire le déficit, et non pas à faire payer le manque administratif du ministre et de son prédécesseur. Et en 1976-1977, on a un déficit de 568.8 millions de dollars, et c'est le ministre qui l'a dit! Il pense que cela est bien administré, que c'est administré intelligemment, et pour ne pas que cela ait l'air trop «bête» cette année, parce qu'on prévoit un déficit de 717 millions de dollars, on dit: On va réduire ce déficit de 1978-1979 en augmentant les prix encore une fois de 12c. sur un envoi de première classe à 14c., en espérant aller chercher 126 millions de dollars supplémentaires.

Par contre, dans le même texte, on dit que dans le passé on s'est rendu compte qu'effectivement on avait cru à une augmentation du courrier qui ne s'est pas produite. Cela est bien compréhensible. Cela ne peut pas se produire avec le service du ministère des Postes, lorsqu'il faut une semaine pour envoyer une lettre d'Ottawa à Rouyn dans la circonscription de Témiscamingue; il faut une semaine et demie dans bien des cas pour envoyer une lettre d'une paroisse de Témiscamingue à Ottawa. On peut se plaindre, on peut «chiâler» à l'effet que les prix ont augmenté, que l'essence coûte plus cher, que d'envoyer le courrier par train coûte plus cher que par avion. On se rend compte que dans l'ensemble on n'essaie pas de solutionner le problème, on ne donne même plus le service qu'on avait dans les années 1950, alors qu'on pouvait au moins s'attendre, lorsqu'on envoyait une lettre de Montréal à Ottawa, de recevoir la lettre le lendemain ou le surlendemain. Mais aujourd'hui, on peut à peine se fier sur les postes à tel point que certains ministres l'ont eux-mêmes dit: pour du courrier pressant, on ne se sert pas des postes, non, mais des services de l'entreprise privée.

Le ministre dit qu'on veut réduire le déficit, qu'on investit de l'argent encore et parle d'une saine administration; je vais lui donner un exemple d'une saine administration de son ministère. L'année dernière, le parti au pouvoir a décidé d'augmenter, comme cela se fait cette année encore, le prix d'un envoi de lettre par courrier de première classe. Cela devenait en vigueur au mois d'avril, et le 16 mars 1977, il n'y a pas si longtemps, c'est au début de l'année, un communiqué envoyé par le ministère des Postes à ses employés, à ses maîtres de